



# Rapport annuel 2025



Page 4

**Point de vue**

Inégalité de traitement pour  
les solutions de stockage de gaz

Page 8

**Innovation**

Le système énergétique de demain  
passe par l'innovation

Page 10

**Gaz renouvelables**

De la parole aux actes

Page 12

**Politique gazière**

Des jalons politiques pour le marché gazier

Page 16

**Marché gazier et secteur énergétique**

Évolution récente sur le marché gazier européen

Page 17

**OIC Gaz**

L'OIC Gaz poursuit sa consolidation

Page 20

**Communication**

Une communication ciblée  
pour un secteur en mutation

Page 21

**Événements et formations**

Diffusion de savoir et dialogue sectoriel

Page 22

**Industrie gazière suisse**

Faits et chiffres

Page 23

**Au sujet des photographies**

Stockage de gaz : des réserves pour  
un approvisionnement énergétique sûr

**Impressum**

**Rédaction:** Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG)

**Production:** Riedweg & Sigrist, Zurich

**Photographies:** Alessandro Della Bella, Storengy, EWE

**Impression:** Schelling AG, Rapperswil

# Les coûts de la réglementation sont sous-estimés

Le secteur énergétique suisse fait face à un fardeau réglementaire croissant. À peine une ordonnance est-elle entrée en vigueur qu'une nouvelle arrive. Les textes ne sont souvent pas aboutis: attributions mal définies et objectifs contradictoires exigent dès lors des adaptations en cascade. Le Parlement et le Conseil fédéral, mais aussi l'administration fédérale, sont les principaux responsables de cet état de fait.



Conséquence: une insécurité juridique et des coûts en hausse, alors que nous avons besoin de continuité et de sécurité du droit.

Ce ne sont pas les consommateurs d'énergie qui en profitent, mais les avocats comme moi, les juristes et les consultants, qui trouvent un marché porteur dans cet environnement complexe: d'abord comme conseillers de l'administration fédérale, qui peine elle-même à s'y retrouver dans cette complexité croissante, puis comme consultants au secours des fournisseurs d'énergie, souvent dépassés, qui doivent dépenser toujours plus en conseils pour la mise en œuvre. Procédures judiciaires et litiges qui s'étendent sur des années font désormais partie du quotidien, sans compter la nécessaire augmentation des effectifs des juristes dans les tribunaux.

Voici que le secteur gazier se trouve face à une situation analogue! Le nouveau projet de loi sur l'approvisionnement en gaz (LApGaz) prévoit une ouverture du marché, un nouveau modèle de marché, des mesures qui visent à garantir la sécurité d'approvisionnement, ainsi que des sûretés concernant la désaffectation des réseaux gaziers. Mais leur mise en œuvre menace de répéter les erreurs qui pèsent sur le marché de l'électricité, sans plus-value pour l'économie. L'Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG) rejette donc le projet.

## Où se situe le problème?

Premièrement, la densité réglementaire et, par conséquent, sa complexité est trop élevée. De nouvelles règles, concernant notamment la sécurité d'approvisionnement, présentent par exemple un haut degré de détail. Ces règles, le plus souvent inutiles, impliquent l'adoption de nouvelles ordonnances qui compliquent encore le système.

Deuxièmement, le projet de LApGaz comporte des objectifs contradictoires. La libéralisation est censée stimuler la concurrence et faire baisser les prix. Mais, en même temps, les distributeurs planifient la désaffectation des réseaux, la transition vers les énergies renouvelables et des investissements dans les réseaux thermiques. Cela ne peut fonctionner qu'au prix d'une stratégie d'ensemble cohérente, que le projet ne permet pas.

Troisièmement, la base réglementaire est partiellement obsolète. La Confédération s'appuie sur des règles qui ne correspondent plus aux réalités du marché. Le marché gazier est en recul, notamment en raison du cap donné à la politique énergétique par la Stratégie énergétique 2050. Même le Surveillant des prix met en doute les avantages concurrentiels et estime que les coûts administratifs augmenteront. Il n'y a pas lieu de s'attendre à des gains de prospérité.

Les enseignements tirés du marché de l'électricité sont clairs: la réglementation ne doit pas être une fin en soi. Elle doit être allégée, fiable et sans parti pris technologique. Le secteur gazier a besoin de responsabilités claires, et non d'un déferlement constant de nouvelles prescriptions. Or cette clarté fait aujourd'hui défaut, en raison des doubles attributions de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et de l'autorité de la concurrence. Il faut aussi une perspective qui inclut la transition vers les gaz renouvelables. Dans le cas contraire, la LApGaz ne sera pas le moteur de la transformation, mais un frein comportant des risques non seulement pour le secteur gazier, mais aussi pour le tournant énergétique dans son ensemble. Tout bien considéré, le statu quo reste la meilleure option.

**Martin Schmid**  
Président

# Inégalité de traitement pour les solutions de stockage de gaz

La transformation de l'approvisionnement énergétique vers l'objectif de zéro net s'assimile à une opération à cœur ouvert. Le monde politique a pris conscience que le stockage d'énergie joue un rôle clé pour un approvisionnement sûr. Mais quel rôle réservera-t-il au stockage de molécules dans ce contexte?

La discussion concernant le rôle du stockage dans l'approvisionnement énergétique de demain s'est accélérée en 2025. Le Conseil fédéral a décidé, dans le cadre de la stratégie nationale en matière d'hydrogène, d'instituer une table ronde. Des initiatives politiques vont dans la même direction. La conseillère nationale Gabriela Suter (PS) a par exemple exigé, dans une motion, une stratégie générale pour le stockage d'énergie afin de garantir un approvisionnement électrique à la fois durable et flexible. Pour ce faire, il faut créer les conditions pour permettre une interaction entre toutes les technologies, par-delà les systèmes et les réseaux. Le sujet semble avoir fait son chemin à Berne, tout comme la nécessité d'adopter une approche globale.

Entre-temps, la Confédération a entamé les travaux dans le cadre de la table ronde. L'objectif est de préparer, à l'intention du Conseil fédéral, un plan d'action sur l'utilisation des stockages énergétiques avant la fin de l'année 2026. L'Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG) participe à ces travaux aux côtés d'autres représentants du secteur énergétique, de l'industrie, des villes, des cantons, de l'administration et des milieux scientifiques.

## Pourquoi les stockages chimiques?

Il est évident que la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050 de

la Confédération implique un développement massif des agents énergétiques renouvelables. L'accent est mis en particulier sur l'énergie solaire, mais aussi sur l'énergie éolienne, dont le développement reste actuellement bien en deçà des objectifs. Cependant, ces énergies ne sont pas produites de manière continue. Elles dépendent de la météo, des saisons et des moments de la journée. Comme leur production énergétique est par conséquent irrégulière, il faut des stockages adaptés pour le court terme (jour/nuit, périodes de calme/rafales) et pour le long terme (été/hiver) afin d'assurer la continuité de l'approvisionnement. L'électricité ne peut pas être stockée telle quelle durant des mois: elle doit être convertie en hydrogène ou en méthane pour être stockée sur la durée. Ces molécules peuvent ensuite être valorisées de différentes manières: comme matières premières pour l'industrie chimique et pharmaceutique, mais aussi comme agents énergétiques renouvelables pour l'industrie, l'artisanat, la mobilité et le chauffage, à condition de mettre en place un couplage intelligent des secteurs.

Parallèlement au vaste mouvement d'électrification, nous aurons toujours besoin de chaleur à différents niveaux de température pour produire notamment médicaments, briques ou pièces en acier. Le stockage saisonnier offre ainsi diverses possibilités pour atténuer,

voire résoudre certaines difficultés centrales de la transformation énergétique, à commencer par la menace toujours plus aiguë d'une pénurie d'électricité en hiver. Le stockage saisonnier est un passage obligé pour garantir un approvisionnement énergétique sûr, épine dorsale d'une économie moderne.

Les stockages chimiques offrent aussi une solution d'assurance pour l'approvisionnement énergétique. L'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022 a ravivé les craintes de pénurie d'électricité et de gaz en Europe et a fait monter les prix à des niveaux inouïs. Les stockages saisonniers peuvent accroître la résilience du système énergétique, notamment en stockant l'énergie importée durant l'été pour la distribuer en hiver. Dans le même temps, ils permettent une meilleure utilisation de l'énergie produite en Suisse et une réduction des dépendances. L'Europe donne l'exemple, avec ses capacités géantes de stockage de gaz, dont la Suisse profite.

## Le boom des projets de batteries

On observe actuellement un large éventail d'activités dans le domaine des stockages à court terme, à l'image des batteries ou accumulateurs de toutes tailles. Les autorités œuvrent à la mise en place des conditions-cadres propres à donner les incitations nécessaires, tandis que les entreprises investissent dans la production de batteries, petites et



**Daniela Decurtins**

Directrice de l'Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG)

grandes. Il ne se fait en revanche pas grand-chose pour le stockage chimique saisonnier. Pourtant, les Académies suisses des sciences<sup>1</sup> et le Forum Stockage d'énergie Suisse d'ae suisse<sup>2</sup> ont souligné dans des publications récentes l'importance des stockages saisonniers pour le tournant énergétique.

### Les technologies sont là

Cela ne tient pas au fait que les technologies font défaut. Il existe aujourd'hui déjà diverses solutions techniquement matures pour le stockage saisonnier. Des citernes à combustible sont déjà opérationnelles et des accumulateurs thermiques sont en discussion. Avant tout, de gros stockages de gaz proposent une technique largement mature. Nous n'en avons pas encore en Suisse, mais des sondages effectués dans la zone du Grimsel, dernièrement à Oberwald en Valais, montrent que les formations rocheuses se prêteraient à du stockage en caverne. Les réservoirs sphériques ou tubulaires disponibles en Suisse, bien plus petits, servent seulement de stockage à court terme.

L'absence de ces stockages saisonniers s'explique par des incertitudes de nature économique. On entend souvent dire que les pertes d'efficacité, lors de la conversion du courant renouvelable en hydrogène et en méthane pour le stockage saisonnier, rendent cette

opération peu attractive économiquement (ces pertes représentent 40 % à 60 % de l'énergie, mais au moins, cette option permet d'utiliser la chaleur résiduelle). C'est vite oublier que le rendement des installations photovoltaïques sera nul lorsque, bientôt, un surplus de courant sera disponible en été et qu'il faudra débrancher les installations pour ne pas menacer la stabilité du réseau. Les stockages saisonniers deviennent économiquement rentables, lorsque les prix saisonniers divergent beaucoup entre l'été et l'hiver. Aujourd'hui, ces données ne sont pas connues et les investissements sont d'autant plus risqués. Il faut compter avec des frais d'investissement de 500 à 600 millions de francs pour de gros stockages de gaz de l'ordre de 1,5 TWh. En outre, des questions d'aménagement du territoire se posent également. Une nouvelle étude de la Haute École spécialisée de Lucerne (HSLU), sur mandat de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), conclut qu'il y aurait des options moins chères, comme l'accélération du déploiement de panneaux photovoltaïques au sol, l'énergie éolienne ou les stockages thermiques saisonniers<sup>3</sup>.

### Réduire les dépendances

Miser uniquement sur le stockage à court terme ou sur le stockage à long terme ne permet pas de résoudre l'équation de la sécurité d'approvisionnement en énergie. Il faut les

deux, à l'image des pièces d'un puzzle qui se complètent. Mais la lutte est inégale: tandis que les incitations sont là pour le stockage des électrons, elles font défaut pour celui des molécules. Et les décisions sont de nature politique. Compte tenu de l'évolution de la situation géopolitique, la Suisse serait bien inspirée de ne pas s'en remettre seulement aux importations et à ses connexions avec l'Europe. La relation avec l'Europe reste incertaine. Les risques ne vont qu'enfler à l'avenir, car l'avancée de la numérisation sous le signe de l'intelligence artificielle entraînera un accroissement de la consommation énergétique dont les répercussions mondiales sont aujourd'hui encore difficiles à évaluer. Tous ces éléments devraient être pris en compte par l'OFEN et le Conseil fédéral au moment de définir et de mettre en œuvre le plan d'action relatif au stockage d'énergie.

<sup>1</sup> Académies suisses des sciences: Stockage saisonnier de l'énergie: un aperçu. Interrelations, importance et perspectives dans le contexte suisse, rapport de synthèse, Berne 2025.

<sup>2</sup> Forum Stockage d'énergie Suisse, groupe professionnel d'ae suisse: prise de position «Quelle contribution le Power-to-X peut-il apporter à la sécurité de l'approvisionnement énergétique en Suisse dans un scénario zéro émission d'ici 2050?», Berne 2025.

<sup>3</sup> School of Management and Law de la Haute École de Lucerne: «Bedarf an Energiespeichern in der Schweiz», sur mandat de l'Office fédéral de l'énergie, Lucerne 2025.





# Le système énergétique de demain passe par l'innovation

L'industrie gazière suisse soutient depuis plus de 30 ans des projets dans le domaine du gaz par le biais de son fonds de recherche pour le gaz (FOGA). L'ASIG est la seule association suisse dans le domaine de l'énergie qui dispose de son propre fonds de recherche, apportant ainsi une contribution importante à la recherche dans le domaine de l'énergie en Suisse.

Fixer des objectifs ne suffit pas à mener une politique énergétique durable: elle naît de l'innovation, de l'application des technologies et d'une pensée systémique. Les molécules renouvelables complètent les électrons renouvelables dans un système énergétique global. Le rôle de la recherche dans ce contexte est illustré par la 5<sup>e</sup> journée de la recherche de l'ASIG, qui s'est tenue à la «K3 HandwerkerCity» à Wallisellen (ZH) sous le thème de «La transformation par l'innovation». Par ailleurs, l'ASIG a publié à la fin de 2025 la nouvelle stratégie du FOGA 2026-2030. Celle-ci, actualisée tous les cinq ans, intègre la numérisation comme nouvelle thématique. Les quatre projets suivants ont été menés à terme durant l'année.

## Projet GreenGas

Le projet «GreenGas», déployé sur le site de l'Innovation Lab à Aigle, s'est articulé autour d'une installation Power-to-Gas avec un système d'électrolyse et un autre de captage du CO<sub>2</sub>. Le courant nécessaire est délivré par une installation photovoltaïque. Dans le processus, le CO<sub>2</sub> est tiré du gaz de combustion via un système de membrane, adjoint à l'hydrogène, transformé en méthane synthétique dans un réacteur, puis injecté dans le réseau, le tout sur site.

Les différentes installations nécessaires ont été mises en place sur le site de pilotage et de surveillance de Gaznat. Le projet a été réalisé en collaboration avec GRZ Technologies SA et le campus valaisan de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).

L'objectif du projet était de développer un réacteur de méthanation évolutif jusqu'à une capacité finale de 16 kg de CH<sub>4</sub>/h (225 kW). La première phase de test consistait en une exploitation stable sur 400 heures, avec des démarrages à froid rapides. La certification CE du réacteur confirme sa maturité technique. Dans un projet de suivi, le réacteur sera optimisé pour une deuxième série de tests de validation sur la durée. Il conviendra également d'analyser les coûts et de préparer l'entrée sur le marché.

Au début de 2025, Gaznat a été récompensée pour ce projet en se voyant attribuer le «Watt d'Or» de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN).

## Moins de gaz à effet de serre en remplaçant les engrais minéraux

SwissFarmerPower Inwil AG (SFPI) et le canton de Lucerne ont réalisé un projet FOGA en milieu agricole. L'objectif était de réduire les émissions de gaz à effet de serre en remplaçant les engrais minéraux par des engrais de ferme et de recyclage

issus d'installations de production de biogaz. Le plus grand levier a été obtenu par le raccourcissement de la durée de stockage des engrais de ferme avant la fermentation (respectivement 47 et 29 jours au lieu de 365 jours): cette seule mesure a permis d'éviter presque totalement les émissions de protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O). Étendu à l'échelle du canton de Lucerne, le projet permettrait d'économiser chaque année jusqu'à 75 000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, soit environ 13% des émissions agricoles du canton.

En accroissant la fermentation d'engrais de ferme, il est possible de réduire de moitié environ la consommation d'engrais minéraux azotés. Le remplacement de ces engrais minéraux n'a toutefois pas une grande incidence, car leurs émissions grises se limitent à 10%. Pour atteindre l'objectif de zéro net à l'horizon 2050, les émissions de gaz à effet de serre restantes doivent être compensées par des technologies à émissions négatives.

La réalisation d'installations de production de biogaz dépend essentiellement de leur rentabilité. Or, les aides et les prix des certificats CO<sub>2</sub> influent de manière décisive sur cette rentabilité. Pour un prix de 0,15 CHF/kWh pour le biométhane, les installations de production de



biogaz qui utilisent exclusivement les engrais de ferme auront besoin d'une aide supplémentaire pour atteindre le seuil de rentabilité.

Dans les nouveaux projets, l'accent est mis sur la production de gaz renouvelables: ils visent le stockage saisonnier de l'énergie au moyen du Power-to-Gas, d'une part, et de l'optimisation de la production de biométhane, d'autre part.

### **PMP: électricité à méthane et retour**

Le projet «PMP – Power-to-Methane-to-Power: de l'électricité au méthane, puis à l'électricité – stockage saisonnier» vise à mettre au point un système d'installation pilote PMP capable d'assurer aussi bien le stockage saisonnier de CO<sub>2</sub> que l'injection de CH<sub>4</sub> dans le réseau. L'objectif est de permettre le stockage saisonnier dans le réseau gazier sans grand investissement supplémentaire. Plusieurs sous-systèmes sont combinés pour former un système global sur le campus HES-SO/EPFL à Sion.

Dans une première phase, il s'agit de mettre en place une installation pilote PMP avec une technologie à oxyde solide réversible (rSOC) et la mettre en service. L'installation recourt au module photovoltaïque sur place et permet d'injecter du gaz renouve-

lable dans le réseau de Sogaval/OIKEN, comme le ferait une installation d'injection détenue en propre. C'est là que commence la phase de test proprement dite du stockage saisonnier d'énergie, laquelle s'étendra sur une année ou deux. La technologie doit être techniquement et économiquement applicable à l'échelle du pays. Il s'agit d'un procédé qui permet de contourner le stockage d'hydrogène et contribue à contrer la pénurie hivernale, le tout sans investissement conséquent ou disruptif. L'installation pilote PMP vise une première en Suisse: éprouver dans la pratique l'utilisation du réseau gazier pour le stockage saisonnier.

Par ailleurs, deux nouveaux projets soutenus par le FOGA se concentrent sur l'optimisation de la production de biométhane dans des stations d'épuration des eaux, en suivant des approches différentes. Le projet **CONRAD II** de la HEIG-VD à Yverdon-les-Bains (VD) vise à enrichir des digesteurs anaérobies en CO<sub>2</sub> comme méthode de prétraitement. Il se fonde sur les résultats d'un premier projet qui a permis d'accroître la production de biométhane en laboratoire. Pour transposer cette technologie dans une installation en situation réelle, il s'agit maintenant de caractériser de manière plus précise l'enrichissement en CO<sub>2</sub>.

L'objectif est de quantifier les effets obtenus dans des conditions aussi proches que possible de la pratique, sans pour autant devoir apporter d'importantes modifications aux fermenteurs des STEP (limitation des coûts et des risques).

Le projet de **méthanation in situ avec hydrogène**, mené conjointement par la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI), à Manno (TI), et l'Université des sciences appliquées de Zurich (ZHAW), à Wädenswil (ZH), étudie une autre approche. Il s'agit d'un procédé dans lequel l'hydrogène est injecté directement dans un fermenteur – qui pourrait ensuite être rattaché, par exemple, à une installation de production de biogaz. Des micro-organismes transforment l'hydrogène en méthane à l'aide du dioxyde de carbone disponible, ce qui permet d'accroître la teneur en méthane sans nécessiter de réacteur distinct. Dans le premier volet de ce projet qui s'étend sur trois ans, le but est de déterminer le potentiel de la méthanation in situ, à l'aide de tests en laboratoire centrés sur les paramètres clés du processus et leur contrôle. Une évaluation des coûts de la méthanation in situ doit ensuite être réalisée dans le cadre d'une étude de faisabilité sur une installation d'épuration des eaux.

# De la parole aux actes

Le développement des gaz renouvelables en 2024 confirme clairement que l'industrie gazière tient parole. La production indigène (Suisse et Liechtenstein) de biogaz est passée de 529 à 574 GWh en 2025. Une nouvelle installation a intégré le système d'encouragement, sept autres ont été construites et deux ont augmenté leurs capacités. Le Fonds biogaz de l'ASIG dispose d'environ 3 millions de francs par année pour des aides.

## Système de garanties d'origine pour les agents énergétiques renouvelables

Le 1<sup>er</sup> janvier 2025, le nouveau système suisse des garanties d'origine (GO) pour les combustibles et les carburants renouvelables a été introduit par Pronovo à la demande de la Confédération et est depuis très sollicité. La branche reconnaît l'importance de l'inventaire pour garantir la transparence et le suivi, ainsi que pour éviter les doubles ventes; mais elle a aussi pointé différentes difficultés techniques et procédurales durant la phase d'introduction, notamment sur les temps de transfert et la connexion internationale. Durant la phase de démarrage du nouveau système, des retards parfois importants ont été observés pour le transfert des données gazières à partir d'inventaires étrangers, ce qui a compromis notamment le traitement en temps

utile des opérations de négoce et la prévisibilité pour les acteurs du marché. De plus, l'applicabilité de la procédure d'annulation ne s'est pas déroulée sans heurts: différents acteurs du marché ont pointé des limitations pour l'annulation des GO, notamment concernant la granularité et la conception de la procédure. Du point de vue de l'ASIG, ces limitations occasionnent un surcroît de travail administratif et des pertes d'efficacité, sans apporter de bénéfice notable.

Depuis novembre 2025, le nouveau système de GO est totalement raccordé à la plateforme AIB (Association of Issuing Bodies) européenne, de sorte que les transferts internationaux de certificats peuvent s'effectuer de manière fiable avec des marchés importants, comme l'Espagne et l'Italie. Globalement, le système se montre fonctionnel et évolutif. De nouvelles améliorations techniques sont en vue.

## Importation de biométhane et ITMO

Le potentiel de production indigène de gaz renouvelables restant limité à moyen terme, les importations de biométhane gagnent en importance. Avec le nouveau système de GO de Pronovo, la garantie d'origine des gaz renouvelables dans le négoce transfrontalier est standardisée et simplifiée. Les GO étrangères pour le biométhane peuvent être reprises en

Suisse de manière fiable et y être également annulées. Ces nouveautés renforcent la sécurité d'approvisionnement et créent les bases de la transparence pour le suivi de l'effet de défossilisation des gaz renouvelables importés transportés par conduites.

Parallèlement, les «Internationally Transferred Mitigation Outcomes» (ITMO) prennent aussi davantage d'importance. Les ITMO sont des certificats négociables reconnus dans le cadre de l'Accord de Paris (art. 6) pour le transfert international d'unités de réduction à des États ou à des entreprises. Ils pourraient à l'avenir jouer un rôle décisif pour les importations de biométhane. Ils permettraient de coordonner, à l'échelle internationale, la traçabilité de la provenance, la certification des réductions d'émissions additionnelles et la prévention de tout double comptage. La mise en œuvre exige toutefois des conditions-cadres étatiques claires, car les projets à l'étranger ne sont imputables en tant qu'ITMO que s'ils sont régis par un accord bilatéral formel entre la Suisse et les pays partenaires concernés. L'ASIG suit ces développements avec attention, car les ITMO offrent une possibilité supplémentaire d'attester le lien entre des réductions d'émissions présentant un bon rapport utilité-coût à l'étranger et la défossilisation du marché suisse du gaz.



# Des jalons politiques pour le marché gazier

Pour le secteur gazier, le principal dossier politique à l'échelle nationale durant l'année 2025 n'a été autre que la consultation concernant la loi sur l'approvisionnement en gaz (LApGaz). À l'image des exercices précédents, la politique énergétique nationale s'est concentrée sur la thématique de l'électricité tout au long de l'année. Tant le Parlement que l'administration fédérale ont travaillé de manière intense dans ce domaine sur diverses modifications de lois et ordonnances, quitte à accentuer une densité réglementaire déjà élevée. Pour le secteur gazier, ce n'est heureusement pas (encore) le cas. Il n'en reste pas moins que certains objets adoptés ont une grande portée pour la branche.

## Grands projets en cours au niveau fédéral

La loi fédérale sur la surveillance et la transparence des marchés de gros de l'énergie (LSTE) vise à accroître la transparence et renforcer la surveillance dans ce domaine. Celle-ci est confiée à la Commission fédérale de l'électricité (ElCom). Les acteurs du marché sont tenus de s'enregistrer auprès de l'autorité de surveillance et de lui soumettre régulièrement un rapport concernant leurs activités. Le secteur gazier, sous l'égide de l'ASIG, est parvenu à obtenir une simplification de la procédure. Le projet adopté par le Parlement à la session de printemps prévoit entre autres que le Conseil fédéral exonère de l'obligation de déclarer les livraisons de gaz indigène aux consommateurs finaux. Cette règle réduit notablement le travail administratif lié à la mise en

œuvre de la LSTE pour les membres de l'ASIG, et réduit dans la foulée les coûts pour les consommateurs finaux.

Le 19 mars 2024, la Suisse a signé, avec l'Allemagne et l'Italie, un accord trilatéral de solidarité sur le gaz. Il prévoit que les trois pays se soutiennent mutuellement en cas d'urgence par des livraisons de gaz pour l'approvisionnement des clients protégés. Certaines dispositions légales complémentaires nécessaires pour concrétiser l'accord ont été adoptées par le Parlement lors de la session de printemps. L'objet comprenait aussi un complément à la loi sur l'énergie (art. 8a), qui permet de répercuter sur les consommateurs finaux les coûts découlant des mesures ordonnées par le Conseil fédéral pour éviter une pénurie. Ce sont là des bases légales importantes, qui avaient manqué lors de la crise énergétique en 2022.

Pour mettre en œuvre la motion «Garantie de l'approvisionnement en électricité en hiver grâce à des installations CCF», le Conseil fédéral avait proposé de soutenir les installations CCF (couplage chaleur-force) dans le cadre du projet relatif à l'approvisionnement en électricité en hiver (modification de la loi sur l'approvisionnement en électricité). Durant la session d'été, le volet prévoyant l'encouragement des CCF a été rejeté. La suite de la procédure reste ouverte.

La consultation relative à l'accord sur l'électricité, intégré au paquet «stabilisation et développement des relations Suisse-UE» (Bilatérales III), a été un dossier important pour le secteur de l'électri-

cité. L'accord n'a toutefois pas de conséquences directes pour le secteur gazier et n'implique pas de modifications directes au niveau de la loi par rapport au statu quo.

## Gaz renouvelables et politique climatique

Lors de sa session du 2 avril 2025, le Conseil fédéral a partiellement mis en vigueur, avec effet rétroactif au 1er janvier 2025, l'ordonnance révisée sur le CO<sub>2</sub>, qui fixe les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour les différents secteurs jusqu'en 2030. Elle concrétise en outre les mesures que le Parlement a décidées lors de la révision de la loi sur le CO<sub>2</sub> en mars 2024. La loi révisée sur le CO<sub>2</sub> prévoit que les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites de moitié d'ici à 2030 par rapport aux valeurs de 1990. Deux tiers de la réduction doivent découler de mesures prises en Suisse. Nouveauté: la Confédération peut soutenir financièrement les mesures d'adaptation aux conséquences du changement climatique prises par les cantons, les communes et les entreprises.

Le secteur gazier s'engage en faveur d'une réglementation qui permette d'imputer les réductions de CO<sub>2</sub> sur le biométhane importé par conduites. L'ordonnance prévoit des demandes au cas par cas et des contrôles par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). L'imputation est conditionnée à l'existence d'un accord international. L'OFEV procède à des examens préalables en vue de l'établissement des conventions nécessaires en étroite collaboration avec l'ASIG.

La promotion des installations de production de biométhane qui injectent du gaz dans le réseau est un autre point important. Cependant, cette aide sera probablement abandonnée à la fin de 2026 dans le cadre du programme d'allègement budgétaire 2027 de la Confédération. Le soutien financier à l'injection de biométhane dans le réseau gazier et à sa production bénéficierait enfin à peu près des mêmes conditions que la transformation du biogaz en électricité. Toutefois, le montant de 5 millions de francs prévu à cet effet était d'emblée trop faible, notamment eu égard au fait que les clients du gaz payent chaque année près de 2 milliards de francs de taxe CO<sub>2</sub>. L'ASIG attend de la Confédération que cela soit compensé par un autre biais.

Dans un communiqué de presse paru en septembre, le Conseil fédéral a publié les points clés pour la politique climatique post-2030. La loi sur le CO<sub>2</sub>, dont l'entrée en vigueur est prévue en 2031, prévoit que les réductions des émissions visées par la loi sur le climat et l'innovation (LCI) devront s'élever à 75 % au minimum d'ici à 2040. Comme il est prévu, jusqu'ici, de réglementer les secteurs à fortes émissions de gaz à effet de serre, à commencer par le bâtiment, l'industrie, les transports et la navigation aérienne internationale, le Conseil fédéral propose d'étendre le système d'échange de quotas d'émission (SEQUE) à d'autres domaines. Ainsi, l'actuelle taxe sur le CO<sub>2</sub> dans le domaine du bâtiment devrait être remplacée par un SEQUE; même chose dans le domaine des transports. Leur particularité? Les SEQUE

doivent être dotés de plafonds de prix sectoriels, de sorte que les taxes ne soient pas plus élevées qu'aujourd'hui. On ignore encore à ce jour comment le nouveau système sera mis en œuvre dans la pratique. La consultation sur le projet est attendue pour le deuxième trimestre 2026.

### Consultation relative au projet de loi sur l'approvisionnement en gaz (P-LApGaz)

Le secteur gazier a bien changé depuis la consultation relative à la LApGaz de 2019-2020. Le marché gazier s'est ouvert en 2020 à la suite d'une décision de la Commission de la concurrence (COMCO), mais sans la sécurité juridique, ni le cadre réglementaire nécessaire. En cas de litige, on se heurte à la double compétence de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et de la COMCO.

Sur cette toile de fond, un nouveau projet de LApGaz a été mis en consultation à l'automne 2025. Du point de vue du secteur gazier, le projet soulève davantage de questions qu'il ne donne de réponses. L'ASIG rejette résolument le P-LApGaz et l'a fait savoir dans sa prise de position remise à la Confédération, en s'appuyant sur les arguments suivants:

- Le projet de loi part d'une dissociation stricte entre les objectifs de politique énergétique et de politique climatique au niveau législatif. Il est tourné exclusivement vers le gaz naturel, un marché en régression selon les Perspectives énergétiques 2050+. On passe ainsi à côté des principaux objectifs de la politique climatique.

- Au lieu de miser sur le principe de subsidiarité – dont l'efficacité et l'efficacité ne sont plus à prouver – le projet prévoit un vaste corpus de règles étatiques détaillées pour un marché en recul aux yeux de la Confédération. La forte densité réglementaire freine la transformation du secteur de la chaleur et compromet l'avenir énergétique de la Suisse. De plus, l'industrie se voit imposer des coûts inutiles par rapport à la concurrence internationale.
- Le projet manque la cible au niveau de la sécurité du droit, car des mécanismes essentiels concernant l'obligation et les coûts de raccordement ne sont pas réglés.

## Politique énergétique des cantons

Les cantons poursuivent leurs efforts sur la voie de la défossilisation de l'approvisionnement en énergie et en chaleur en multipliant les révisions des lois sur l'énergie, ainsi que de leurs planifications et stratégies énergétiques. De plus, la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK) a adopté en août 2025 la révision du modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC 2025), dont les sections E et F, relatives à la production propre de courant et aux installations de production de chaleur, avaient déjà été adoptées en 2024.

L'ASIG a analysé les nouvelles conditions-cadres avec ses membres au printemps 2025. Comme le MoPEC

est mis en œuvre individuellement par les cantons, il n'y a pas de procédure unifiée. Plusieurs cantons ont lancé la procédure de révision législative.

### Lucerne

Le canton de Lucerne a publié sa stratégie biogaz au début de 2025. Elle définit un large cadre d'action pour l'utilisation énergétique de la biomasse disponible, avec l'objectif de doubler pratiquement sa production de biogaz, la faisant passer de quelque 135 GWh/an aujourd'hui à environ 250 GWh/an en 2050. La stratégie précise que le biogaz doit être utilisé là où il apporte le plus gros bénéfice systémique: l'injection dans le réseau de gaz prime sur la transformation en électricité locale, afin que le biogaz puisse être utilisé de manière ciblée pour la production de chaleur dans l'industrie et l'artisanat. La stratégie a été mise au point dans un large processus de consultation impliquant les distributeurs d'énergie, les milieux agricoles, l'administration et d'autres parties prenantes.

### Argovie et Thurgovie

Durant l'année 2025, les cantons d'Argovie et de Thurgovie ont entrepris des grands projets de révision de la planification de leur stratégie énergétique. Le canton d'Argovie a publié avec energie-AARGAU un important cadre réglementaire stratégique qui fait la part belle à la sécurité d'approvisionnement, la défossilisation et l'ouverture technologique. Les gaz renouvelables sont reconnus explicitement comme éléments de l'approvisionnement futur en énergie et en chaleur.

Le canton de Thurgovie a, pour sa part, intégré à son train de mesures climat 2026-2030 plusieurs points qui concernent le gaz. Citons notamment l'obligation des distributeurs d'énergie de mettre au point une stratégie d'approvisionnement compatible avec l'objectif de zéro net, ainsi que le développement d'une stratégie de stockage cantonale ciblée sur le Power-to-Gas. Les deux cantons reconnaissent ainsi

l'importance des agents énergétiques gazeux renouvelables pour la transformation du marché de la chaleur et la stabilité du système à long terme.

### Jura et Valais

Les cantons du Jura et du Valais ont révisé les dispositions relatives à l'énergie des plans directeurs cantonaux en 2025. Les deux cantons incluent le rôle des gaz renouvelables dans le cadre de l'approvisionnement énergétique futur. Dans le canton du Valais, le projet de révision du plan directeur comprend notamment les thèmes des gaz synthétiques et de la planification par étapes de la désaffectation du réseau gazier de moins de 5 bar dans les zones où il n'y a pas de besoin en hautes températures. Le gouvernement jurassien a, en outre, modifié son ordonnance sur l'énergie en décembre 2025. À compter d'avril 2026, l'utilisation des gaz renouvelables est admissible en cas de remplacement d'installations de chauffage. Le volume des garanties d'origine à acquérir correspond à 20 % au minimum des besoins énergétiques prévisionnels pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire. Les garanties d'origine doivent provenir d'installations situées sur le territoire cantonal. Le distributeur s'engage à les fournir tant que l'installation est en service et à en apporter la preuve chaque année.

### Vaud

Le projet de nouvelle loi vaudoise sur l'énergie a fait l'objet d'un vaste débat au Grand Conseil. Une disposition spéciale prévoit l'encouragement des gaz renouvelables issus de ressources renouvelables indigènes. Ils doivent être utilisés prioritairement dans des processus industriels à haute température ou dans les bâtiments, lorsque d'autres solutions plus efficaces ne sont pas possibles. Parallèlement, le remplacement des chaudières fonctionnant au gaz est prévu dans les 15 à 20 ans. Le projet est examiné par le Grand Conseil; le troisième débat est prévu pour le début de 2026.

Dans l'ensemble, il apparaît que les cantons, comme la Confédération, veulent se diriger vers une utilisation des gaz renouvelables là où des températures élevées sont nécessaires et où des technologies alternatives arrivent à leurs limites économiques, mais le moins possible dans le domaine du bâtiment. La branche rejette un dirigisme sectoriel, estimant qu'il est essentiel de garder une porte ouverte sur les marchés lucratifs pour pouvoir concrétiser la percée des gaz renouvelables sur le marché.

### Travaux stratégiques du secteur gazier

Parallèlement aux travaux des cantons, le secteur gazier prend des mesures pour le développement stratégique de la transformation de l'approvisionnement en chaleur. L'ASIG soutient ses membres sur diverses questions touchant à la planification du réseau, à l'échange de bonnes pratiques et à la communication. L'initiative CH42 compte également parmi les démarches entreprises pour défossiliser le secteur par la transformation de l'approvisionnement en gaz. Elle vise à mettre au point un plan de développement du réseau pour les gaz renouvelables. Les premiers résultats des travaux ont été consignés dans un rapport qui peut être consulté sur [www.ch42.ch](http://www.ch42.ch). Dans le canton de Lucerne, un groupe d'accompagnement formé par l'Office cantonal de l'environnement planche sur une stratégie de décarbonation et des scénarios de réseau pour 2050, en collaboration avec l'ASIG, des distributeurs locaux et les exploitants des réseaux de transport. À cela s'ajoute l'étude «Stratégies réseaux 2050», publiée par l'ASIG en collaboration avec Hanser Consulting, Planair et trois exploitants de réseau. L'étude propose des pistes pour des réseaux de gaz climatiquement neutres, les investissements dans les gaz renouvelables et climatiquement neutres, ainsi que des chemins possibles pour la transformation, scénarios d'utilisation de l'hydrogène inclus.



# Évolution récente sur le marché gazier européen

2025 n'a pas été l'année du retour à la normalité pour le marché gazier et le négoce du gaz. Le marché est resté marqué par une grande nervosité et des fluctuations subites. La cause? Les incertitudes géopolitiques, liées notamment aux droits de douane américains, aux spéculations autour d'un possible cessez-le-feu imposé par les États-Unis en Ukraine, à la situation en Iran ou à l'interruption du transit du gaz russe à travers l'Ukraine. Des interrogations concernant l'évolution de la demande en Asie et les préoccupations suscitées par la perspective d'un hiver froid ont aussi contribué à la volatilité des prix à court terme. Le fait que l'ancien monde gazier, fondé sur des gazoducs régionaux, appartienne au passé est un marqueur saisissant du changement. Le marché du gaz est devenu un marché global, de plus en plus dépendant du développement de l'offre en gaz naturel liquéfié (GNL). Les infrastructures nécessaires ont été étendues en 2025, et l'offre n'a cessé d'augmenter, en particulier en provenance des États-Unis et du Qatar. Les experts internationaux prédisent même une vague de GNL dans les cinq prochaines années, assortie d'une pression sur les prix.

Les obligations de stockage de l'UE, auxquelles la Suisse s'est associée en 2022, ont fait couler beaucoup d'encre en 2025. Elles ont servi de garantie, pour le cas où le gaz viendrait à manquer durant l'hiver. Depuis novembre 2024, on a observé des spreads négatifs entre l'hiver et l'été: le gaz était subitement plus cher en été qu'en hiver et les prix

ont subi de grosses fluctuations. Cela s'explique par le comportement stratégique des négociants. Ils ont anticipé une pénurie de l'offre au printemps, lorsque l'Europe se mettrait à remplir ses stockages comme de coutume. Ces phénomènes ont aussi entraîné une grosse activité spéculative autour des conséquences d'une éventuelle intervention de l'État. Des fonds spéculatifs ont parié sur des prix à la hausse durant l'été. Conséquence: un bas niveau de remplissage des stockages et un haut niveau des prix; dans ces conditions, il ne valait pas la peine pour les acteurs du marché de stocker du gaz durant l'été en prévision de l'hiver, même si les besoins sont nettement plus élevés en hiver.

Dans le même temps, quelques États membres ont essayé de faire jouer leur influence auprès de l'UE pour un assouplissement des obligations de stockage. En Allemagne, on s'attendait aussi à ce que l'État intervienne en cas de faible niveau de remplissage des stockages. Après de longues négociations, les États se sont accordés sur le maintien de la prescription formelle de remplissage de 90 % et l'ont prolongée jusqu'à la fin de 2027, moyennant quelques adaptations, notamment sur les délais. En fin de compte, les niveaux de remplissage en Allemagne étaient de l'ordre de 75 % au début de l'hiver 2025-2026, soit nettement plus bas que les années précédentes, et plus bas aussi qu'en France et en Italie. La Suisse s'est à nouveau associée à l'obligation de stockage de l'UE pour les États ne

détenant pas de stockage sur leur territoire (15 % de la consommation nationale). En 2025, le Conseil fédéral, tout comme l'UE, a décidé de ne pas imposer d'objectif volontaire d'économie de gaz.

Le gaz est-il venu à manquer durant l'hiver 2025-2026? Cela dépendait une nouvelle fois de trois facteurs: les conditions météorologiques, la disponibilité du GNL et de ses capacités de transport, ainsi que l'évolution de la demande, notamment en Asie. Malgré le déclenchement de la guerre au Moyen-Orient en février 2026 et la perte de 20 % de la production mondiale de GNL qui en a résulté, l'approvisionnement est resté stable durant l'hiver 2025/26. Toutefois, si les restrictions devaient se prolonger, cela pourrait avoir des répercussions cet été sur le remplissage des stockages de gaz européens, dont le niveau de départ est faible par rapport aux années précédentes. Au printemps 2026, les incitations au stockage font défaut, et en Europe, les interventions réglementaires telles que les plafonds de prix ou une réserve publique de gaz connaissent un regain d'intérêt.

Le secteur gazier suit de très près les développements actuels et est en contact étroit avec les autorités. Les instances mises en place lors de la crise de 2022 et qui ont fait leurs preuves ont intensifié la fréquence de leurs réunions. Des mesures éventuelles pour l'approvisionnement hivernal 2026/27 sont actuellement discutées, au cas où les stocks en Europe ne seraient pas suffisamment remplis pendant l'été.

# L'OIC Gaz poursuit sa consolidation

En mai 2022, le Conseil fédéral a chargé l'ASIG de prendre, dans le cadre de l'organisation d'intervention en cas de crise pour l'approvisionnement en gaz (OIC Gaz), les mesures préparatoires propres à faire face à une situation de pénurie grave de gaz. En 2025, l'ordonnance a été prorogée jusqu'à la fin de 2030. Durant l'année sous revue, l'OIC Gaz a poursuivi ses travaux. Elle a amélioré et développé sa base de données et conféré à l'organisation de milice les armes pour répondre aux défis de demain.

## Mise en œuvre de l'accord de solidarité avec l'Allemagne et l'Italie

Pour l'hiver 2025-2026 et les deux suivants, l'industrie gazière suisse a de nouveau reçu le mandat du Conseil fédéral de stocker à l'étranger au moins 15 % de l'approvisionnement annuel. Il a été décidé de ne pas recourir jusqu'ici à des options supplémentaires sur du gaz italien qui transite par la Suisse. L'accord de solidarité signé avec l'Allemagne et l'Italie est près d'obtenir le feu vert définitif en Italie et les procédures pour sa mise en œuvre en cas de pénurie sont en cours d'élaboration. Lors de la consultation en 2025, l'ASIG avait émis un avis critique tant pour l'ordonnance de préparation que pour l'ordonnance de mise en œuvre. Les trois points qui ont cristallisé les critiques de l'ASIG sont: les capacités de transit et d'approvisionnement de la Suisse; l'obligation d'importation, particulièrement en cas de livraisons obligatoires vers l'Allemagne ou l'Italie; la facturation et la prise en charge des coûts.

En cas de pénurie, à laquelle le secteur gazier ne pourrait pas remédier par des moyens propres à l'économie de marché, la Confédération gèle les mesures de gestion réglementée nécessaires. Les plans pour les différentes mesures et procédures prévues pour la commutation des installations bicomcombustibles, les interdictions et restrictions, ainsi que le contingentement des clients non protégés seront retravaillés par l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) en étroite collaboration avec la milice, afin de pouvoir garantir une mise en œuvre plus aisée.

## La qualité des données est essentielle

Pour les prévisions de consommation des différentes catégories de clients, il est essentiel de disposer de données aussi précises et actuelles que possible. Une nouvelle analyse des données de consommation a été réalisée à cet effet en 2025 auprès des clients, protégés et non protégés et de tous les gestionnaires de réseau concernant les installations bicomcombustibles. Les paramètres des prévisions de consommation ont été actualisés.

En janvier 2025, un nouvel exercice permettant de simuler une situation de pénurie a permis de tester les procédures, y compris les documentations et les aides auprès des personnes concernées, des exploitants jusqu'aux consommateurs finaux. Les résultats et les enseignements tirés de ces exercices sont mis à profit dans l'organisation de l'OIC Gaz et dans les procédures correspondantes. La distinction est faite entre l'organisation de la préparation et l'organisation pendant la crise. On peut ainsi répondre aux exigences différenciées entre les préparatifs, d'une part, et la gestion de la crise elle-même, d'autre part. Comme lors de l'exercice précédent, plusieurs formations ont été organisées en 2025, en français et en allemand, et les documents et aides nécessaires en cas de pénurie grave ont été optimisés.





# Une communication ciblée pour un secteur en mutation

La mise en œuvre de la stratégie de communication sectorielle s'est poursuivie durant l'année sous revue grâce à des offres de communication taillées sur mesure pour les membres de l'ASIG, des formations et du soutien lors d'événements. Dans la communication publique, l'ASIG a aussi exprimé le large éventail thématique du monde gazier à l'aide de messages pointus pour des groupes cibles clairement définis, via des canaux spécifiques.

## Nouveau site internet

L'un de ces canaux est le site web de l'ASIG, gazenergie.ch. L'évolution du contexte et la complexité croissante de la communication, tant sur le plan commercial que politique, exigent une concentration accrue. À l'avenir, les thématiques seront davantage orientées vers le rôle du gaz – en particulier des gaz renouvelables, tels que le biométhane et l'hydrogène – dans la transition énergétique. La nouvelle mouture du site internet prévue vise à moderniser l'image et à améliorer l'expérience utilisateur. L'accent sera également mis sur une transmission plus ciblée des contenus. Une première étape en ce sens a déjà été franchie avec la création de la landing page: biogaz-de-suisse.ch

## Le biométhane suisse, une priorité

Le biométhane et les projets qui y sont rattachés restent une thématique forte dans la communication. L'adhésion de l'association à l'objectif de zéro net de la Confédération et son engagement dans la transformation de l'approvisionnement énergétique vers un système climatiquement neutre sont soulignés par les mesures de communication dans le domaine du biométhane. Aujourd'hui, quelque 50 installations injectent déjà du biométhane dans le réseau gazier suisse – grâce au soutien du Fonds biogaz et sans aide

de l'État. Parallèlement à l'encouragement du biométhane sur le plan politique et technique, il est important de donner de la visibilité à ces démarches. Parmi elles, on peut citer la réalisation de deux nouveaux films sur le biogaz, qui présentent la mise en service d'installations et leurs particularités, le tout enrichi par les témoignages de représentants de la branche, du monde scientifique, ainsi que de riverains et de clients. Par ailleurs, des entreprises membres ont bénéficié d'un soutien sur mesure pour l'organisation d'événements, de conseils concernant les relations publiques, la rédaction de matériel de communication ou encore la mise à disposition de cadeaux publicitaires ou de matériel d'exposition, tels que bâches, drapeaux ou roll-ups.

## Développement des médias sociaux

Avec le développement de ces mesures de communication, notre présence sur LinkedIn a aussi été revitalisée. Notre stratégie éditoriale s'est appuyée sur un rythme soutenu de deux posts par semaine, organisés par thématiques et formulés spécifiquement pour certains groupes cibles – avec un mélange équilibré d'articles, d'illustrations et de capsules vidéo. Le bilan est plus qu'honorable: le nombre d'abonnés a presque triplé en 2025. Il convient de poursuivre et d'approfondir cette stratégie en 2026.

## Relations publiques et publications

Deux thèmes ont dominé les médias en 2025, générant de nombreuses questions des journalistes: les droits de douane imposés par les États-Unis, qui ont aussi mis en avant la question du négoce du gaz, et le nouveau projet de loi sur l'approvisionnement en gaz (LApGaz). L'ASIG a, en outre, répondu aux demandes des médias concernant des évé-

nements d'actualité et à de nombreuses questions sur les prix du gaz ou sur des informations de fond. Elle a, par ailleurs, publié différentes documentations, comme sa feuille de route et divers articles spécialisés.

## Swiss Volunteers développement du partenariat

À travers son partenariat avec Swiss Volunteers, l'ASIG soutient une plateforme unique en Suisse. Son engagement vise à accroître la reconnaissance et le professionnalisme du bénévolat en Suisse et à proposer aux distributeurs locaux une plateforme d'activation disponible tout au long de l'année dans le domaine du sport et de la culture. La devise «Sans bénévoles, pas d'événement; sans gaz, pas de sécurité d'approvisionnement» permet de bien cadrer cette collaboration.

En 2025, 159 événements réunissant près de 17 000 volontaires ont été rendus possibles grâce à Swiss Volunteers. Le pool de volontaires comptait plus de 130 000 personnes à la fin de 2025, avec un record de bénévoles pour le concours de l'Eurovision. Le grand rendez-vous de 2026 sera le championnat du monde de hockey sur glace à Zurich et à Fribourg.

Actuellement, près de 40 % des 95 membres de l'ASIG utilisent l'un des six modules conçus spécifiquement pour les membres. Swiss Volunteers jouit d'une forte notoriété et permet à la branche de sensibiliser les visiteurs ou spectateurs au thème du biogaz dans les événements qu'elle soutient. Au-delà de cette mission d'activation et d'information, les «recycling heroes» ont collecté en 2025, sur 16 événements, plus de 8 tonnes d'épluchures et de restes de repas, ainsi que 1436 litres d'huile de friture. La biomasse ainsi rassemblée a été acheminée jusqu'aux installations de production de biogaz locales, qui en tirent de l'énergie renouvelable.

# Diffusion de savoir et dialogue sectoriel

Le succès du format des «webtalks» proposé en exclusivité pour les membres de l'ASIG ne s'est pas démenti en 2025. L'édition de novembre, articulée autour de la consultation relative à la nouvelle loi sur l'approvisionnement en gaz, a enregistré 250 participants – un record. L'invité de Daniela Decurtins, directrice de l'ASIG, était pour l'occasion Matthias Gysler, chef économiste de l'OFEN. Dans l'ensemble, les webtalks ont couvert un large éventail de thèmes d'actualité – de l'intelligence artificielle dans le secteur énergétique aux questions centrales de l'approvisionnement énergétique et de la réglementation, en passant par l'hydrogène, les gaz renouvelables, le stockage de gaz, les applications industrielles et les projets d'infrastructures internationaux. L'assemblée générale de l'ASIG s'est profilée comme un autre temps fort de l'année, avec la présence du conseiller fédéral Guy Parmelin en orateur invité. Dans son allocution, il a salué l'importante contribution de l'industrie gazière suisse à l'approvisionnement énergétique, notamment en temps de crise, et a retracé la manière dont les autorités et le secteur ont mis en place ensemble des structures organisationnelles solides et les bases juridiques nécessaires. Le programme a été complété par une analyse historique du rôle de l'infrastructure gazière en Suisse et des exposés tournés vers l'international: le tour d'horizon du

secteur gazier en France et en Allemagne a permis une précieuse comparaison.

Les séminaires des dirigeants de Glion (VD), en février, et de Brunnen (SZ), en novembre, se sont une nouvelle fois distingués en termes de fréquentation et par la qualité des débats en 2025. À Glion, le rendez-vous, placé sous la devise «Avenir de l'approvisionnement en gaz: mener à bien la transformation», a pris de la hauteur pour porter un regard stratégique sur la branche et s'est concentré sur des projets concrets de production de gaz renouvelables, ainsi que sur l'innovation dans l'industrie. À Brunnen, les débats ont porté sur le thème «L'approvisionnement en gaz: entre géopolitique, transformation et décisions d'investissement», avec un éclairage sur le rôle futur du gaz et du biométhane, en relation avec la politique, l'industrie, le marché de la chaleur et la mobilité, ainsi que sur le mariage délicat entre innovation et investissement. Par ailleurs, les distributeurs alémaniques et tessinois ont planché, dans le cadre du séminaire de Brunnen, sur le mot d'ordre concernant le projet de LApGaz, adopté en décembre par le conseil d'administration. Le positionnement de la branche est le résultat d'un large processus d'analyse et de discussions, dans lequel tous les membres de l'ASIG ont eu la possibilité de se prononcer plusieurs fois, à l'oral comme à l'écrit.

## Affluence record au Congrès CO<sub>2</sub>

La deuxième édition du Congrès CO<sub>2</sub>, organisée le 26 août 2025 au Casino Bern, a aussi été couronnée de succès. Avec quelque 140 participants, l'événement affiche une croissance de plus de 30 %. Les oratrices et orateurs nationaux et internationaux, ainsi que les représentantes et représentants du monde politique et de l'administration, ont proposé des contributions étayées et des discussions animées concernant les chances et les défis associés au CCUS (Carbon Capture, Utilization and Storage), particulièrement au Canada, en Norvège et en Suisse.

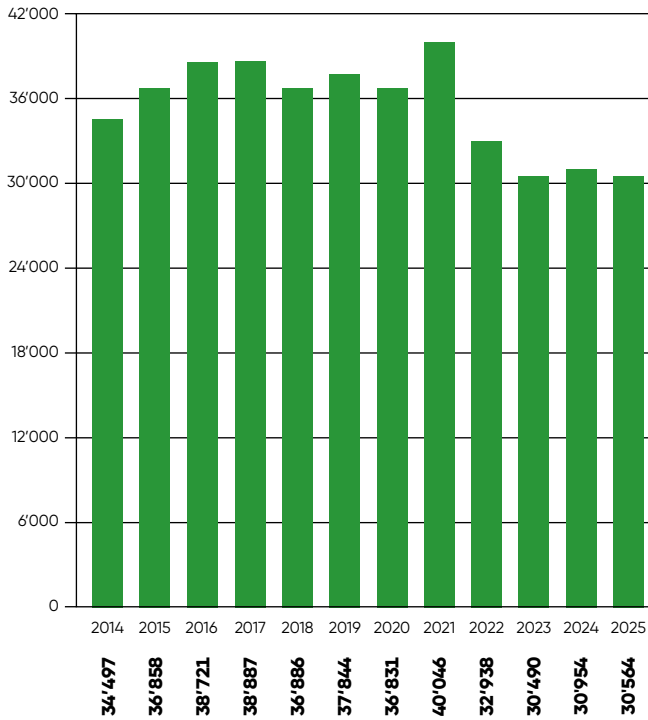
Les événements du pool de données Nemo et de l'ASIG Focus ont été fusionnés pour la première fois dans un événement bilingue, organisé le 4 juin 2025 au Palais des congrès de Bienne. L'intérêt des 63 participants a confirmé l'importance de la thématique des réseaux gaziers dans le contexte de la transformation de l'approvisionnement en chaleur, notamment en lien avec les perspectives économiques, la multiplicité des scénarios, la planification et le développement du réseau.

Les traditionnels cours de base destinés aux nouveaux collaborateurs de la branche ont, comme chaque année, assuré avec succès le transfert de savoir et renforcé la capacité d'action des participants.

# Faits et chiffres

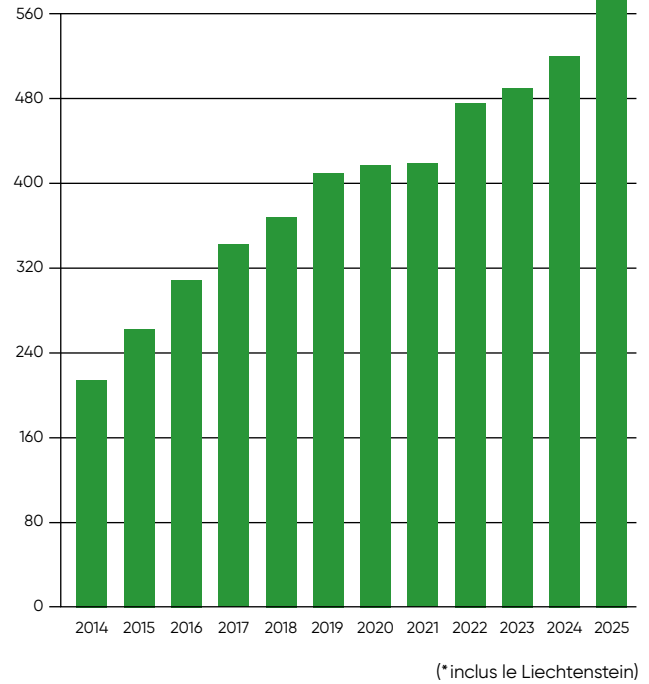
## Importations de gaz naturel en Suisse

GWh



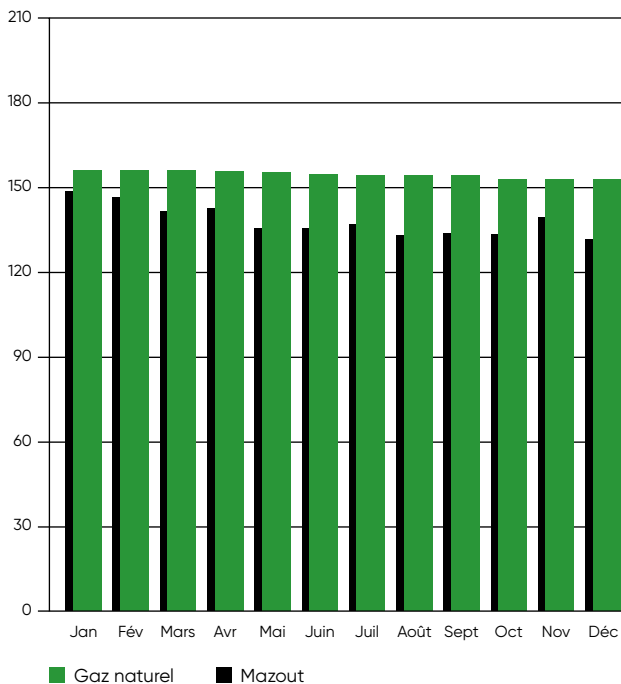
## Biogaz indigène injecté dans le réseau\*

GWh



## Evolution des prix du gaz naturel et du mazout en 2025

(Indice suisse des prix à la consommation, Déc 2020 = 100)



## L'approvisionnement en gaz de la Suisse

Nombre d'entreprises gazières:	110
Longueur du réseau de conduites de gaz:	20'000 km
Biogaz injecté (Suisse/Liechtenstein) en 2025:	574 GWh
Nombre d'installations de biogaz (injection dans le réseau gazier):	53

## Mobilité au gaz naturel/biogaz en 2025

Nombre de véhicules à gaz en Suisse:	env. 11'500
Stations de remplissage en Suisse:	118

# Stockage de gaz: des réserves pour un approvisionnement énergétique sûr

Même dans un système énergétique de plus en plus axé sur les énergies renouvelables, les installations de stockage de gaz restent un élément essentiel pour la sécurité de l'approvisionnement énergétique. Les installations de stockage présentes en Suisse ne sont pas des installations de stockage saisonnier à grande échelle; elles régulent la stabilité du réseau au quotidien et permettent d'absorber les pics de consommation. Les grands stockages pertinents pour l'approvisionnement hivernal de la Suisse se trouvent dans les pays voisins.



## Réservoir sphérique de Ganeos Schlieren (ZH)

Le gaz stocké dans les réservoirs sphériques sert à compenser les fluctuations quotidiennes de la consommation de gaz. Ils permettent de fournir davantage de gaz en cas de pic de consommation à court terme (surtout le matin et le soir) sans surcharger le réseau de distribution. Les réservoirs sphériques illustrés se trouvent sur le site de l'entreprise Ganeos à Schlieren. Ils disposent d'une capacité de stockage d'environ 0,60 million de Nm<sup>3</sup> de gaz naturel. Cela correspond à un pouvoir calorifique utile d'environ 6 GWh (ce qui permettrait de chauffer environ 500 maisons pendant un an).

Page 1, 11 et 18/19



## Stockage en cavernes de Huntorf (Allemagne)

L'installation de stockage située à Huntorf, en Basse-Saxe, est exploitée par la société EWE Gasspeicher GmbH. Elle dispose de sept cavernes. L'une d'entre elles est actuellement en cours de conversion pour le stockage d'hydrogène. Les six autres cavernes ont une capacité de stockage totale de 275 millions de m<sup>3</sup> de volume de gaz utile pour le stockage de gaz naturel (ce qui correspond aux besoins en chaleur d'environ 200 000 maisons individuelles par an). Il est prévu de raccorder le site de stockage de Huntorf au réseau central d'hydrogène et à l'European Hydrogen Backbone. À partir de fin 2027, de l'hydrogène vert devrait y être disponible.

Page 6/7



## Stockage en conduites d'Urdorf (ZH)

L'une des plus grandes installations de stockage de gaz naturel en conduites d'Europe se trouve à Urdorf, dans le canton de Zurich. Elle est exploitée par Erdgas Zürich Transport AG, une société anonyme commune détenue par Energie 360° et EnergiNova AG. L'installation se compose de plusieurs tronçons de conduites d'une longueur totale de 4140 mètres. Les quelque 260 conduites individuelles, d'une longueur moyenne de 16 mètres, sont enfouies à environ quatre mètres de profondeur et disposent d'une capacité d'environ 700 000 Nm<sup>3</sup>. L'installation est ainsi suffisante pour compenser les fluctuations de la consommation pendant une demi-journée.

Page 9



## Stockage en cavités d'Étretz (F)

Le stockage de gaz d'Étretz, en France, est un site central de stockage en cavités salines et l'un des piliers essentiels de la sécurité d'approvisionnement de la Suisse. Situé à environ 100 km à l'ouest de Genève, il stocke environ 1,5 TWh de gaz pour la Suisse – celle-ci couvre ainsi environ 5 % de ses besoins annuels grâce au gaz provenant d'Étretz. L'installation est exploitée par Storengy, une filiale d'Engie.

Page 15

Vous trouverez de plus amples informations sur les thèmes d'actualité de l'industrie gazière suisse sur [gazenergie.ch](http://gazenergie.ch)



imprimé en  
**suisse**